

Je propose ma candidature au poste d'administratrice sur le Conseil d'administration de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Quelques rapides mots sur mon parcours : j'ai eu l'opportunité d'être journaliste en privilégiant le terrain et l'intérêt humain dans la réalisation de mes reportages. Au Québec ou ailleurs dans le monde, j'ai pu exercer ce métier de différentes façons et toujours en défendant les valeurs qu'il incarne. Deux raisons m'ont motivé à persister malgré les aléas et questionnements : d'abord parce qu'il m'a été enseigné par des personnes qui l'ont pratiqué (et le pratique encore) avec exemplarité mais aussi parce qu'il m'a permis de rencontrer tout un tas de monde qui m'ont fait confiance, entrevue après entrevue.

Après avoir été ainsi nourri et un prestigieux prix Judith Jasmin, j'ai décidé de pratiquer le journalisme avec l'aspect « prévention » dans l'information. C'est-à-dire travailler à livrer une information en amont et non en réaction. C'est pourquoi j'ai choisi un organisme qui promeut l'accessibilité au droit et à l'éducation juridique. Encore aujourd'hui, trop de personnes ont la sensation d'être « garochés » dans le système judiciaire sans en connaître ses rouages.

Je crois qu'il est temps pour moi de servir autrement la profession. Je souhaite continuer de défendre ardemment les valeurs et ambitions du métier comme de notre Fédération. Je souhaite le faire autrement qu'en prenant le micro ou la plume en mon propre nom. Par cet engagement supplémentaire, je mettrais tout mon savoir et savoir-faire au service des consœurs et confrères parce que nous le savons bien : pour perdurer dans ce métier en plus du travail acharné et de la rigueur qui sont exigés, un brin de folie est plus qu'essentiel.